

Heure du logement 14.10.2025 (logement abordable au Luxembourg) – Foire aux questions

Quand le RENLA sera-t-il achevé ? Quelles conditions d'accès / de consultation ? Sera-t-il possible de disposer d'une vision exhaustive de l'ensemble des logements abordables (dont les locations) à l'échelle d'une commune, en distinguant tous les promoteurs et bailleurs ?

Le RENLA est en cours d'achèvement. Il sera en exécution à partir du 1^{er} janvier. Il peut déjà être utilisé, mais des recensements des données des bailleurs sociaux et des promoteurs sociaux sont en cours. C'est un grand travail pour compléter le RENLA avec les données nécessaires.

S'agissant des conditions d'accès et de consultation du RENLA, il faut avoir un agrément de bailleur social. Plus précisément, le bailleur social doit remplir les conditions d'agrément prévues par les articles 34 à 39 de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable. Il doit attester que son personnel engagé au sein de son organisme est qualifié et honorable. D'autres documents sont obligatoires : les statuts de l'organisme, un bilan des pertes et profits, un budget prévisionnel et la situation financière de l'exercice antérieur.

Il sera possible d'avoir une vision exhaustive de l'ensemble des logements abordables dès que le RENLA sera mis en œuvre.

Est-ce que le RENLA va changer en fonction de la nouvelle réglementation du logement abordable ?

Le RENLA est en lien avec la réglementation du logement abordable. C'est une partie de cette nouvelle législation sur le logement abordable.

À Rédange, nous avons un couple luxembourgeois sans habitation qui vit dans une caravane depuis 2 mois. Que doivent-ils faire pour obtenir un logement ?

Plusieurs acteurs entrent en jeu : les communes, et les offices sociaux qui peuvent aider les particuliers à faire des demandes auprès de promoteurs publics (Fonds du logement – SNHBM). Actuellement, les demandes se font sur plusieurs listes, mais elles se feront prochainement sur une seule et même liste, ce qui facilitera leur traitement.

Combien de temps dure, en moyenne, l'instruction d'une demande ?

Ça dépend de l'urgence. Ça peut prendre beaucoup de temps (plusieurs années). Il y a aussi la difficulté à construire les logements pour répondre aux besoins.

Quel est le revenu minimum pour obtenir un logement social ?

Les revenus de la communauté domestique doivent respecter les seuils de plafonds d'éligibilité pour un logement abordable établis en fonction de la composition du foyer :

Composition de la communauté domestique	Plafond de revenu (revenu mensuel en euros)
1 adulte	3.820,00 €
2 adultes sans enfants à charge	5.730,00 €
1 ou 2 adultes avec 1 enfant à charge	7.258,00 €

1 ou 2 adultes avec 2 enfants à charge	8.787,00 €
1 ou 2 adultes avec 3 enfants à charge	10.315,00 €
Par enfant à charge supplémentaire	+ 1.146,00 €
Par adulte supplémentaire	+ 1.527,00 €

Source : logement.lu

Existe-t-il un système de certification dans le cadre du Pacte Logement 2.0 ?

Il n'y a pas de certification comme pour le Pacte Climat. Le Pacte Logement 2.0 prévoit des conseillers logement, mais il n'y a pas de mise en concurrence.